MAZARS

ADAPEI 35

Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

MAZARS

MAZARS

LE OUESSANT BATIMENT 3A - 9 RUE MAURICE FABRE – 35 000 RENNES
TEL : +33 (0) 2 99 31 31 17 – FAX : +33 (0) 2 99 31 31 80

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 € - RCS NANTERRE B 784 824 150 000 26 - SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

ADAPEI 35

Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine

Association Loi du 1er juillet 1901
Siège social : Rue Kerautret Botmel – CS 74428 – 35 044 RENNES CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ADAPEI 35 « Les Papillons Blancs d'Ille-et-Vilaine », tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Estimations comptables

  Votre Association constitue des provisions pour risques et charges et des fonds dédiés tels que décrits dans les notes A5 et A6 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'Association et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

- Règles et principes comptables

  La note A1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables applicables à votre Association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application notamment concernant le traitement comptable du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens décrit dans la note A2.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rennes, le 21 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS

Ludovic Sevestre

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

Adapei - Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

ACTIF	2016			2015
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Montant Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	132	108	24	29
Autres Immobilisations incorporelles	1 003	571	432	423
Immobilisations Incorporelles en cours	4	0	4	152
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles				
Terrains	6 434	749	5 685	5 700
Constructions	80 739	40 973	39 766	41 511
Installations techniques, matériel et outillage	8 583	6 987	1 596	1 607
Autres Immobilisations Corporelles	12 623	10 663	1 960	2 144
Immobilisations Corporelles en cours	2 269	0	2 269	540
Avances et acomptes	5	0	5	5
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	46	0	46	44
Autres titres immobilisés	376	0	376	376
Prêts	488	0	488	53
Autres Immobilisations financières	1 195	0	1 195	1 176
TOTAL I	**113 897**	**60 051**	**53 846**	**53 760**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	109	0	109	146
Autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production (biens et services)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	110	0	110	121
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commande	266	0	266	66
Créances (1)				
Usagers et comptes rattachés	6 914	1 374	5 540	5 475
Autres créances	970	159	811	2 053
Valeurs mobilières de placement	10 072	0	10 072	13 962
Disponibilités	8 873	0	8 873	2 369
Charges constatées d'avance	274	0	274	214
TOTAL II	**27 588**	**1 533**	**26 055**	**24 406**
Charges à répartir sur plusieurs exercices TOTAL III			**0**	**0**
Primes de remboursement des obligations TOTAL IV			0	0
Ecart de conversion (actif) TOTAL V			0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**141 485**	**61 584**	**79 901**	**78 166**
(1) Dont à moins d'un an :				

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

Adapei - Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

PASSIF	2016	2015
Fonds associatifs		
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 274	10 048
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves	15 059	15 080
Report à nouveau	-277	-1 739
Résultat de l'exercice	998	1 407
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	257	257
- Legs et donations	157	157
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	1 342	1 197
Ecarts de réévaluation	0	0
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 751	3 017
Provisions réglementées	2 229	2 286
Droit des propriétaires	0	0
TOTAL I	**32 790**	**31 710**
Provisions pour Risques	164	261
Provisions pour Charges	678	558
TOTAL II	**842**	**819**
Fonds dédiés		
sur subventions de fonctionnement	8 140	6 677
sur autres ressources	47	30
TOTAL III	**8 187**	**6 707**
Dettes (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 961	25 607
Emprunts et dettes financières divers	36	32
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 913	2 965
Dettes sociales et fiscales	7 729	8 860
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 010	235
Autres dettes	403	352
Produits constatés d'avance	2 020	876
TOTAL IV	**38 082**	**38 930**
Ecart de conversion (passif) TOTAL V	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**79 901**	**78 166**
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

Adapei - Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

CHARGES	2016	2015
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2	2
variation de stock	0	0
Achats de matières premières et fournitures	993	1 057
variation de stock	37	-6
Achats d'autres approvisionnements	405	378
variation de stock	0	0
Achats non stockés de matières et fournitures	4 347	4 325
Sous-traitance	0	0
Services extérieurs et autres	12 989	12 077
Impôts, taxes et versements assimilés	4 356	4 405
Charges de personnel		
- salaires et traitements	32 594	32 780
- charges sociales	13 532	13 534
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements des immobilisations:	4 197	4 194
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	18	138
- pour risques et charges d'exploitation	76	429
Autres charges	57	91
TOTAL I	**73 603**	**73 404**
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilés	844	1 075
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement	0	0
TOTAL II	**844**	**1 075**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	59	21
Sur opérations en capital	216	253
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	355	37
TOTAL III	**630**	**311**
Impôts sur les sociétés TOTAL IV	**22**	**15**
Engagements à réaliser sur ressources affectées TOTAL V	**1 858**	**1 429**
TOTAL DES CHARGES	**76 957**	**76 234**
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	998	1 407
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**77 955**	**77 641**

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

Adapei - Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

PRODUITS	2016	2015
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	8	0
Production vendue		
- prestations de services	4 832	4 270
- divers	3 789	3 688
Production stockée ou déstockage de production	-11	-4
Production immobilisée	10	13
Dotations et produits de tarification	67 241	66 941
Subventions d'exploitations et participations	90	112
Reprises sur amortissements et provisions	299	294
Transferts de charges	19	31
Autres produits	51	52
TOTAL I	**76 328**	**75 397**
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	2	1
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	265	145
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL II	**267**	**146**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	108	416
Sur opérations en capital	742	1 045
Reprises sur provisions réglementées et transferts de charges	226	104
TOTAL III	**1 076**	**1 565**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs TOTAL IV	**284**	**533**
TOTAL DES PRODUITS	**77 955**	**77 641**
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**77 955**	**77 641**

Adapei
Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
de l'exercice 2016

Siège social
17, rue Kerautret Botmel
CS 74428 – 35044 Rennes cedex
Tél. : 02 99 22 77 10 - Fax : 02 99 22 77 19
siege@adapei35.asso.fr www.adapei35.com

Association départementale de parents et amis
de personnes en situation de handicap mental

Association Loi 1901
Membre de l'Unapei reconnue d'utilité publique

SOMMAIRE

A - MODES ET METHODES D'EVALUATION 3

A1 – Conventions générales

A2 – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens tripartite

A3 – Fiscalité

A4 – Immobilisations corporelles

A5 – Provision pour risques et charges

A6 – Fonds dédiés

B – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 5

B1 – Evolution des établissements et services

B2 – Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens tripartite

B3 – Résultats de l'exercice

C – NOTES EXPLICATIVES DE CERTAINS POSTES 7

C1- Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

C2 - Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

C3 – Tableau de mouvement des immobilisations

C4 – Tableau de mouvement des amortissements

C5 – Etat des échéances des créances et dettes

C6 – Valeurs mobilières de placement

C7 – Tableau de passage des fonds propres

C8 – Tableau de mouvement des provisions et dépréciations

C9 – Tableau de mouvement des fonds dédiés

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN 11

D1 – Dettes garanties par des sûretés réelles

D2 – Crédit-bail

D3 – Réservations de places

D4 – Engagements liés aux départs en retraite

D5 – Instruments financiers

E – AUTRES INFORMATIONS 12

E1 – Valorisation des contributions volontaires

E2 – Plus-values latentes

E3 – Nombre de salariés de l'association

F – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 13

A - MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

A-1 : Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur un autre**
- **Indépendance des exercices**

et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
L'association applique la règle de l'affectation du résultat de la gestion conventionnée selon l'instruction comptable M 22 et, en termes d'affectation des résultats, elle distingue les résultats liés à l'activité en gestion libre des résultats soumis à approbation par le Préfet ou le Président du Conseil Départemental.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des différents actifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés et présentés conformément aux dispositions du règlement N° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

A-2 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens tripartite

Le CPOM tripartite a été signé le 3 décembre 2014 et porte sur les exercices 2015 à 2019. Il concerne l'ensemble des établissements et services agréés par l'Agence Régionale de Santé, par le Conseil Départemental ou par les 2 conjointement.

Un objectif d'équilibre budgétaire sur 5 ans y est inscrit. Ainsi au terme du contrat en 2019, la situation comptable et financière de l'ensemble du CPOM et de chacun des établissements et services doit être à l'équilibre. Si l'objectif d'équilibre budgétaire n'a pas été atteint, l'affectation des résultats à l'échéance du CPOM sera négociée entre le gestionnaire et l'ARS, dans le cadre du renouvellement du CPOM.

- S'agissant des enveloppes du CPOM (par financeur et par type d'établissement) sur lesquelles l'association prévoit un équilibre budgétaire global à l'issue des 5 ans conformément à l'objectif, les dotations de tarification des établissements correspondants sont reconnues en résultat à hauteur des charges engagées. Ainsi, une quote-part des produits est constatée en « produits constatés d'avance », ces écritures visant à ramener le résultat de l'exercice à zéro dans l'attente du dénouement du contrat à l'issue des 5 ans *(à l'exception des produits ou charges considérés définitivement acquis à l'Association en vertu de dispositions particulières du CPOM).*

- S'agissant des enveloppes du CPOM sur lesquelles l'association anticipe un risque de remise en cause de l'équilibre budgétaire global à l'issue des 5 ans, les dotations

de tarification reconnues en comptes de produits correspondent aux dotations allouées pour l'exercice dans les arrêtés de tarification en conformité avec le CPOM. Le résultat déficitaire de ces établissements est donc par prudence maintenu dans les comptes de l'exercice.

Les résultats des établissements inclus dans le périmètre du CPOM tels qu'ils ressortent de l'exécution budgétaire de l'exercice sont présentés en gestion contrôlée.

Les écritures de retraitement visant à reconnaître les produits à hauteur des charges engagées sur l'exercice sont présentées en gestion libre.

A-3 : Fiscalité

L'association a satisfait au questionnaire sur la fiscalité des associations et à cet effet a transmis ce questionnaire et les annexes complémentaires à la Direction des Services Fiscaux au 30 décembre 1999 pour vérifier si elle se trouvait assujettie aux nouvelles règles sur la fiscalité des associations.
L'association a reçu une réponse de l'Administration Fiscale faisant état que l'association ne relève pas, du fait de ses activités actuelles des dispositions spécifiques d'assujettissement, aux impôts commerciaux.

A-4 : Immobilisations corporelles

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie du bien soit :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	25 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
Agencements divers	5 à 15 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

A-5 : Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour l'association. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

A-6 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont constitués de fonds alloués par les financeurs et non consommés au cours de l'année considérée. Ils résultent en grande partie des plans pluriannuels d'investissements souscrits avec les organismes de contrôle.

Ces fonds dédiés prennent en compte notamment les écarts entre les dotations allouées sur le global (66 et 68, soit charges financières et dotation aux amortissements de l'année) et le réalisé du montant de ces deux comptes.

Ces sommes ont pour but d'être affectées au lissage des éventuels surcoûts apparaissant dans les plans pluriannuels d'investissements.

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens ESAT conclu avec la DDASS en 2008, une enveloppe (versée entre 2008 et 2012) de 974 K€ avait été accordée en vue d'apurer les déficits antérieurs. L'Association a pris la décision d'affecter cette subvention au financement de travaux dans les ESAT, elle a donc été constatée également en fonds dédiés. En 2012, ces fonds ont été affectés à l'extension de l'ESAT d'Apigné à St Jacques de la Lande. Ils font depuis 2013 l'objet d'une reprise au fil des amortissements correspondants.

Les pouvoirs publics autorisent également parfois des provisions fonds dédiés pour financer les indemnités de départ en retraite.

D'autre part, dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens tripartite signé fin 2014 et applicable à compter de l'exercice 2015 (cf B2), il est prévu que certaines recettes soient affectées à des projets définis dont les caractéristiques seront fixées par avenant, aussi, dans l'attente, celles-ci sont portées en fonds dédiés (facturation au titre des amendements Creton notamment).

B - FAITS CARACTÉRISTIQUES de l'EXERCICE

B-1 : Evolution des Etablissements et Services

1- Un avenant au CPOM en date du 14 décembre 2016 est venu acter :
   a. la création de 11 places d'accueil de jours en foyer de vie dans le cadre d'extensions non importantes à compter du 1er septembre 2016 pour 8 d'entre elles et à une date ultérieure restant à définir pour les 3 autres. La répartition de ses places est la suivantes :
      - 4 places au Foyer Les Estuaires de THORIGNE FOUILLARD
      - 2 places au Foyer Les 4 Pavillons de SAINT MALO
      - 2 places au Foyer Le Mascaret de CHERRUEIX
      - 3 places qui seront affectées en fonction des besoins, courant 2017, soit au Foyer Le Vallon de VITRE, soit au Foyer Le Mascaret de CHERRUEIX.

   b. la création du SAVS parentalité attaché au SAVS du Centre d'Habitat Les 2 Rivières qui propose un soutien et un accompagnement à la parentalité à compter du 1er septembre 2016.

2- La Résidence La Faïencerie, structure d'habitat accompagné de 69 logements située à RENNES, a accueilli ses premiers locataires au cours du mois de juin 2017 et est en fonctionnement complet depuis fin octobre 2017. Parallèlement, le foyer d'hébergement de CESSON-SEVIGNE a été fermé fin juin 2017 pour permettre sa reconstruction en foyer de vie.

B-2 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens tripartite

Cf A-2

B-3 : Résultats de l'exercice

Les résultats de l'exercice sont détaillés ci-après :

En Gestion libre

Résultats en Gestion libre		
Vie Associative et Pôle Loisirs Vacances	350 194 €	EXCEDENT
Siège et Services Communs	35 137 €	EXCEDENT
ESAT Production	416 737 €	EXCEDENT
Différence sur réalisation d'actifs – annulation provision réglementée	-7 230 €	*(1)*
Dotation aux amortissements - règle de comptabilisation des actifs par composants	-6 288 €	*(1)*
Régularisation opération inter-établissements	6 113 €	*(1)*
Produits constatés d'avance sur enveloppes CPOM	-401 042 €	*(1) (2)*
Provision sur créance dotation CPOM	79 518 €	*(1) (2)*
Total résultats en gestion libre	**473 139 €**	**EXCEDENT**

(1) Ces montants correspondent aux écritures des retraitements entre les comptes des établissements et les comptes de l'Association.

(2) Ces écritures visent à porter à zéro la part des résultats des établissements et services sous CPOM soumise à discussion avec les financeurs, puisqu'un objectif d'équilibre budgétaire sur les 5 ans est inscrit clairement dans l'un de ses articles (cf A-2).

En Gestion contrôlée

Il s'agit des résultats des établissements et services pour lesquels l'association a reçu un agrément des pouvoirs publics et inclus dans le périmètre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens tripartite.

Ces résultats font l'objet d'un examen par les financeurs lors du dialogue de gestion annuel. Il faut noter que pour cet exercice 2016, les résultats des IME-SESSAD et de la MAS comportent une part d'excédent liée à la reprise des déficits de l'année 2014 à hauteur de 216 136 € (62 271 € pour les IME-SESSAD et 153 865 € pour la MAS).

Résultats en Gestion contrôlée		
IME - SESSAD	155 607 €	EXCEDENT
Maison d'Accueil Spécialisée	-61 410 €	DEFICIT
Centres d'habitat	513 800 €	EXCEDENT
ESAT BPAS	- 114 170 €	DEFICIT
Sections Annexes d'ESAT	31 190 €	EXCEDENT
Total résultats en gestion contrôlée (B)	**525 017 €**	**EXCEDENT**

SOIT UN RESULTAT GLOBAL EXCEDENTAIRE de 998 156 €

C - NOTE EXPLICATIVE DE CERTAINS POSTES DE BILAN ET DE COMPTE DE RESULTAT

C-1 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

Montants des principaux produits à recevoir au 31 décembre 2016 :

Factures à établir	173 K€
Produits divers à recevoir	182 K€
Intérêts courus	101 K€
Total	**456 K€**

C-2 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

Montants des principales charges à payer au 31 décembre 2016 :

Intérêts courus sur emprunts	332 K€
Congés payés	2 712 K€
Charges sociales sur congés payés	1 408 K€
Provision CET	165 K€
Provision salaires dus	15 K€
Charges sociales sur provision salaires dus	7 K€
Factures non parvenues	593 K€
Charges diverses	89 K€
Organismes sociaux	85 K€
Etat – autres charges à payer	62 K€
Total	**5 468 K€**

C-3 : Tableau de mouvement des immobilisations

Montants en K€	Valeur brute au 31/12/2015	Acquisitions et apports	Cessions et mises au rebut	Valeur brute au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles	1 132	20	13	1 139
Immobilisations corporelles	108 529	4 038	1 914	110 653
Immobilisations financières	1 649	490	34	2 105
Total immobilisations	**111 310**	**4 548**	**1 961**	**113 897**

Les acquisitions de l'exercice 2016 relèvent essentiellement du renouvellement des immobilisations et des constructions en cours suivantes :

- Réhabilitation des locaux « Espace Coudé » pour l'IME La Baratière pour 1 016 K€,
- Construction de la cuisine centrale pour l'ESAT d'Apigné pour 636 K€,
- Travaux de démolition et études pour la construction du centre d'hébergement pour jeunes, du dispositif TSA et du SESSAD à Villejean pour 280 K€.

C-4 : Tableau de mouvement des amortissements

Montants en K€	Amortissements au 31/12/2015	Dotation de l'exercice	Reprises ou diminutions afférentes à des éléments sortis	Amortissements au 31/12/2016
Amort. Immobilisations incorpor.	532	160	13	679
Amort. immobilisations corporelles	57 018	4 037	1 683	59 372
Dépréciation immos financières	-	-	-	-
Total amortissements	**57 550**	**4 197**	**1 696**	**60 051**

C-5 : Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES (MONTANTS EN K€)	Montant brut	Échéances < ou = 1 an	Échéances > 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	1	-	1
Prêts	488	-	488
Autres créances	1 195	-	1 195
Total des créances de l'actif immobilisé	**1 684**	**-**	**1 684**
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	6 914	5 706	1 208
Autres créances	970	970	-
Total des créances de l'actif circulant	**7 884**	**6 676**	**1 208**
TOTAL DES CREANCES	**9 568**	**6 676**	**2 892**

DETTES (MONTANTS EN K€)	Montant brut	Échéances < ou = 1 an	Échéances > 1 an et <5ans	Échéances > 5 ans
Dettes financières				
Emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 961	1 916	5 901	16 144
Emprunt et dettes diverses	36	6	-	30
Total des dettes financières	**23 997**	**1 922**	**5 901**	**16 174**
Autres dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10	10	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 913	2 913	-	-
Dettes fiscales et sociales	7 729	7 729	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 010	1 010	-	-
Autres dettes	403	403	-	-
Total des autres dettes	**12 065**	**12 065**	**-**	**-**
TOTAL DES DETTES	**36 062**	**13 987**	**5 901**	**16 174**

C-6 : Valeurs mobilières de placement

Le détail des valeurs mobilières de placement inscrites à l'actif du bilan s'établit comme suit :

- TSR : 500 K€
- FCP : 1 061 K€
- BMTN : 3 220 K€
- DAT : 5 140 K€
- Produits structurés : 150 K€
- **TOTAL : 10 071 K€**

C-7 : Tableau de passage des fonds propres

(montants en K€)	2015	Augment°	Diminut°	2016
Fonds Propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 048	226	-	10 274
Ecarts de réévaluation	-			-
Réserves	15 080	-	21	15 059
Report à nouveau	- 1 739	1 462	-	- 277
Résultat de l'exercice	1 407	998	1 407	998
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	257	-	-	257
- Legs et donations	157	-	-	157
- Résultat sous contrôle de tiers financeur	-	-	-	-
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	1 197	361	216	1 342
Ecarts de réévaluation	-			-
Subventions d'investisst sur biens non renouvelables	3 017	22	288	2 751
Provisions réglementées	2 286	-	57	2 229
Droit des propriétaires	-	-	-	-
TOTAL	**31 710**	**3 069**	**1 989**	**32 790**

De façon détaillée, le tableau de passage des reports à nouveau se présente comme suit :

(montants en K€)	Gestion libre	Gestion contrôlée	Total
Report à nouveau 31/12/2015	- 1 739	1 197	**- 541**
Affectation du résultat 2015 (1)	1 046	361	**1 407**
Reclassements résultats 2014 des IME et MAS	416	- 216	**200**
Reclassements	-	-	**-**
Report à nouveau 31/12/2016	**- 277**	**1 342**	**1 065**

(1) Détail de l'affectation du résultat 2015 :	*1 407*
Report à nouveau	*1 407*
Excédents affectés à l'investissement	*-*
Excédents affectés à la couverture du BFR	*-*
	1 407

C-8 : Tableau des provisions et dépréciations

Montants K€	2 015	Dotations	Reprises	Reclas-sements	2 016
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	261	49	146	-	164
Prov. pour rémunérations des personnes handicapées (ESAT)	551	24	24	-	551
Autres prov. pour risques divers	-	-	-	-	-
Prov. pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-	-
prov. pour grosses réparations	2	120	2	-	120
autres prov. pour charges	5	3	1	-	7
Total des provisions pour risques et charges	**819**	**196**	**173**	**-**	**842**
Provisions pour dépréciation					
Prov. Pour dépréciation des immos	-	-	-	-	-
Prov. Pour dépréciation des stocks	-	-	-	-	-
Prov. Pour dépréciation des créances et comptes rattachés	1 642	18	127	-	1 533
Prov. Pour dépréciation des comptes financiers	-	-	-	-	-
Total des provisions pour dépréciation	**1 642**	**18**	**127**	**-**	**1 533**

C-9 : Tableau des fonds dédiés

Montants en K€	2 015	Dotations	Reprises	Reclas-sements	2 016
Fonds dédiés	6 707	1 858	284	94	8 187

D - ENGAGEMENTS HORS BILAN

D-1 : Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts auprès des établissements de crédit : sur un total de capital restant dû au 31 décembre 2016 de 23 628 K€, le montant garanti par des collectivités territoriales ou par hypothèque s'élève à 22 007 K€.

D-2 : Crédit bail

Il n'existe plus de contrats de crédit-bail en cours à la date du 31 décembre 2016.

D-3 : Réservations de places : lits de fondation

En 2016, aucune nouvelle convention n'a été signée pour une réservation de lits.

D-4 : Engagements liés aux départs en retraite

Dans le cadre de la convention collective, les salariés bénéficient lors de leur départ en retraite d'une indemnité. Les montants correspondants à ces indemnités s'élèvent à :

6 136 K€

Les hypothèses retenues pour le calcul de ces indemnités sont les suivantes :

- *Age de départ à la retraite : 62 ans*
- *Evolution annuelle des salaires 0.80 %*
- *Taux monétaire : 2 %*
- *Taux de charges sociales : 57 %*
- *Table de mortalité TV88/90*
- *Turn-over faible*

D-5 : Instruments financiers

L'Association couvre partiellement ses emprunts à taux variable par l'intermédiaire de contrat de swaps signés au cours de l'exercice 2008 pour un nominal total de 10 M€.

Les effets de ces contrats d'une durée de 10 ans ont débuté en 2009. Les charges financières inscrites à ce titre dans les comptes 2016 s'élèvent à 273 K€.

E - AUTRES INFORMATIONS

E-1 : Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires de l'activité des bénévoles, ainsi que celle des membres :

- du conseil d'administration,
- des conseils de section

a donné lieu à une valorisation telle que mentionnée dans le tableau ci dessous :

PRODUITS	
Bénévolat	48 886 €
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	**48 886 €**
CHARGES	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services	
Personnel bénévole	48 886 €
TOTAL	**48 886 €**

E-2 : Plus-values latentes

Dans le cadre de la gestion de trésorerie, des placements bancaires sont effectués. A la clôture de l'exercice 2016, il n'existe pas de plus value latente ni de moins-value latente sur ces placements financiers.

E-3 : Nombre de salariés de l'association

Le nombre de salariés de l'association est de :

1160 en contrat à durée indéterminée représentant 1066.36 Equivalent Temps Plein

F - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur le résultat à signaler.